



Province de Québec  
MRC des Pays-d'en-Haut  
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU BILAN FINANCIER DE LA MAIRESSE

L'AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée que conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, préparé par la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l., ont été déposés devant le Conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2024 et qu'à la séance du 10 juin 2024, la mairesse a présenté le Bilan financier, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal de la province du Québec dont vous trouverez ci-dessous les informations s'y rattachant. .

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce vendredi 28 juin 2024.

La Directrice générale et secrétaire-trésorière

Louise Trotti

Louise Trottier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Louise Trottier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie que j'ai publié le présent avis annonçant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe se terminant le 31 décembre 2023, tel que requis par le Code municipal du Québec ainsi que le Bilan financier de la mairesse, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal de la province du Québec, et que j'ai affiché une (1) copie à chacun des endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024.

Louise Trotti

Louise Trottier

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Il me fait plaisir de faire rapport sur la situation financière de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles, présenté lors d'une séance ordinaire le 10 juin, 2024. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

### Résultats financiers au 31 décembre 2023

Les états financiers 2023 ont été audités par la firme comptable Amyot Gélinas SENCRL.

À leur avis, à l'exception du fait que la Municipalité n'a pas été en mesure de terminer l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisation pour répondre aux exigences du nouveau chapitre du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public et qu'à cet effet aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre aux états financiers, par conséquent, ces derniers n'ont pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des états financiers, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Au cours de l'année 2023, les revenus provenant des activités financières et d'investissement de la municipalité ont totalisé 1 581 655 \$ tandis que les dépenses ont totalisé 1 268 977 \$. La municipalité a ainsi clôturé l'année 2023 avec un excédent d'exercice comptable de 312 678 \$ dérivé principalement de revenus provenant des droits de mutation immobilière et de subventions gouvernementales. Après affectations et conciliation à des fins fiscales, l'exercice financier 2023 s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 150 071 \$.

### Activités de financement

**Subventions d'investissement** : en 2023 la municipalité a reçu un montant de 266 644 \$ en subventions qui a servi aux travaux de drainage et pavage en majorité, ainsi qu'une portion pour la réfection du système sanitaire de l'hôtel de ville.

**Fonds de roulement** : en 2014, le conseil a créé un fonds de roulement pour autofinancer certains projets de la municipalité. Ce fonds totalise 225 000\$ dont le solde non-engagé se situe à 135 274\$

**Surplus affectés / fonds réservés** : la municipalité bénéficie de sommes qui ont été affectées à des projets spécifiques, des études environnementales (provenant de contributions citoyennes lors du glissement et autres donations). Cette réserve se situe à 59 930 \$.

**Dettes** : La municipalité n'a aucune dette à long terme.

## Travaux d'immobilisations et projets spéciaux

En 2023, des projets d'investissement totalisant 280 685 \$, ont été réalisés, dont :

- Réhabilitation de l'infrastructure routière sur les rues suivantes : rue Dion, Brin et du Parc, chemin du Petit Pont;
- Réfection du système sanitaire de l'Hôtel de Ville;

Signé à Lac-des-Seize-Îles, ce 10<sup>e</sup> jour de juin 2024.



Corina Lupu

Mairesse, Lac-des-Seize-Îles